

**Avenant à la convention d'investissement n°16/0281
selon la délibération n°CSGE 006-474/16/BM du 30 juin 2016
(Rénovation et réhabilitation du bâtiment de la Fondation)**

Entre :

La Métropole Aix-Marseille-Provence,

sise 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille , représentée par le Vice-Président délégué à la Culture et aux Equipements Culturels, Monsieur Daniel GAGNON

désignée sous le terme « **la Métropole** »

d'une part,

Et

La Fondation Vasarely

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 1 Avenue Marcel Pagnol – 13090 Aix-en-provence. N° SIRET :783 227 116 00022, Code APE :4778 C représentée par son Président, Monsieur Pierre VASARELY

Désignée sous le terme « l'Association », ,

d'autre part,

Préambule

Dans le cadre du plan pluriannuel et multipartenarial de restauration, de réhabilitation et de rénovation du bâtiment abritant la Fondation Vasarely, initié en 2012 et porté avec l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la ville d'Aix-en-Provence, le Bureau de la Métropole du 30 juin 2016 a voté par la délibération n°CSGE 006-474/16/BM une subvention de 374 297€ à la Fondation et approuvé la convention afférente. Cette convention a été signée le 10 août 2016 et notifiée à la Fondation Vasarely le 5 septembre 2016.

Afin de permettre le paiement du solde de la subvention, soit 187 148,50€, il convient de sécuriser les délais d'exécution des travaux, en prolongeant d'une année la convention annexée par avenant.

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Les articles 1 à 5 sont inchangés

L'article 6, durée de la convention, est complété comme suit :

La durée de la convention est prolongée d'une année à la date anniversaire de sa signature, soit jusqu' au 10 août 2019.

A Marseille

Le2018

Pour la Fondation
le Président

Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence
le Vice-Président délégué à la Culture
aux Equipements Culturels

Pierre Vasarely

Daniel Gagnon

RESTAURATION DE LA FONDATION VASARELY – 23 octobre 2015

PHASE A1 (réalisé)

Etudes et diagnostic

Réalisation de l'étanchéité

Remise en état des circuits de chauffage, traitement de l'air, électricité, plomberie

PHASE A2-A (réalisé)

Restauration à l'identique de la verrière d'une alvéole d'intégration « témoin » : N°04 (nord) et de sa charpente dégradée, en vue de la réouverture au public (échafaudages, protection des œuvres, dépose des vitrages et résilles métalliques, restauration des charpentes bois, restauration et remontage de la verrière.)

Etudes, essais façade et prototype de châssis de protection solaire rapportée en toiture.

Réparation des installations clim. détériorées « sinistre Crudell » et remise en état désenfumage dans toute la Fondation. Mise en sécurité incendie SSI 1^o phase.

Chauffage climatisation : mise en place de la chaudière et du transformateur électrique, initialement prévus en phase B, afin d'obtenir le chauffage définitif et le rafraîchissement de la plupart des espaces de la Fondation, notamment de la salle de conférence (CTA 4).

Restauration des ventilo-convecteurs des bureaux. Travaux d'électricité et aménagements sous-sol afférents.

PHASE A2-B / janvier à juillet 2016

Restauration de la verrière de l'alvéole d'entrée (01) Restauration de ses façades vitrées (restauration témoin incluant 2 façades contiguës « panneaux œuvres »). Restauration des façades extérieures de l'alvéole 04. Mise en place de l'ascenseur PMR (et servant de monte-œuvres) y /compris cloisonnement pour nouvelle circulation d'accès aux espaces d'expo et aménagement de sanitaires accessibles à chaque niveau. Tableaux électriques divisionnaires et poursuite des travaux de chauffage-clim. : humidification air expo par CTA HPI & CTA4 - report de la mise en service de la CTA 3 /espace 9h). - Eclairage extérieur du bâtiment (un tiers environ).

PHASE B-1 / septembre 2016 à juillet 2017

Restauration de 7 verrières et charpentes : alvéoles d'intégration et alvéole 16 dégradée.

Equipped d'éclairage scénographique de l'alvéole 4 et de la salle de conférence.

Restauration des façades aluminium « panneaux œuvres » et Emalit. Travaux d'aménagement paysager (1/2) et solde des installations d'éclairage extérieur du bâtiment.

Achèvement des travaux de chauffage-clim. : mise en service des CTA 3, 5, 6, 7 permettant d'atteindre le niveau définitif incluant la climatisation de l'ensemble des espaces d'exposition (maîtrise de l'hygrométrie).

PHASE B-2 / septembre 2017 à avril 2018

Restauration des 5 dernières verrières et charpentes : alvéoles partie sud (bureaux et expo). Suite et fin restauration des façades aluminium « panneaux œuvres » et Emalit.

Equipped d'éclairage scénographique des alvéoles d'exposition.

Aménagement intérieur : cafétéria, sanitaires. Restauration des bureaux, des faux-plafonds et des sols de pierre marbrière. Plateforme élévatrice extérieure pour transfert des œuvres.

Solde des travaux d'aménagement paysager et de mise en valeur.

NB : la verrière de l'alvéole 4 a été restaurée à l'identique, les 13 autres verrières seront restaurées avec changement du vitrage supérieur par vitrage performant avec couche sélective complété par panneaux amovibles de protection solaire selon les alvéoles (nb : 6)

p-v-

AMP

